Programme de bourses Mobilité Internationale en Master – MIRES
Appel à candidatures 2021-2022

Université de Paris (UP) souhaite favoriser la mobilité internationale de ses étudiant.e.s. pour renforcer leurs compétences et vivre une expérience internationale particulièrement enrichissante et formatrice. Grâce aux fonds IDEX, UP délivrera, principalement sur critères de qualité des parcours académiques, 80 bourses de mobilité à l'international à travers le programme MIRES. Un des objectifs du programme est aussi d'accroître les relations partenariales entre Université de Paris et les meilleures institutions universitaires dans le monde.

Les 80 bourses sont réparties entre les facultés et l'IPGP comme suit :

Faculté de santé : 25
Faculté des sciences : 25
Faculté Sociétés et Humanités : 25
IPGP : 5

Le programme MIRES soutiendra les étudiants en Master réalisant une mobilité à l'étranger dans le cadre d'un stage de recherche au semestre 2 : https://u- paris.fr/stage-a-letranger/.

Lieux de stage
Les mobilités doivent se dérouler en institutions de recherche ou laboratoires publics ou privés dans le cadre d'un stage de recherche. Ces institutions et laboratoires doivent être reconnus pour la qualité de leur équipe d'accueil et l'excellence de leur spécialité.

Montant de la bourse
Mobilité de stage : 1000 € par mois (6 mois maximum).
Université de Paris ne finance pas le voyage.
Les bourses MIRES ne sont pas cumulables avec les aides à la mobilité gérées par Université de Paris.

Critères de sélection

- Les étudiants en Master 1 et 2 devront avoir un très bon niveau académique.
- La qualité de l'institution partenaire sera prise en compte. À niveau équivalent de candidatures, celles en direction de partenariats stratégiques et/ou de doubles diplômes en partenariat international seront privilégiées.

Eligibilité

- Tout étudiant de Master inscrit à UP et ayant candidaté à une mobilité encadrée(stages).
- Tous les Masters de Université de Paris sont éligibles à cette bourse.

Procédure de candidature

1. L'étudiant devra préalablement avoir complété le formulaire de candidature à la mobilité MoveOn.
2. Le formulaire de candidature dûment renseigné et accompagné des pièces demandées doit être transmis en un seul fichier PDF par e-mail au Département Mobilité Internationale à l'adresse suivante: mobilite.internationale.drive@u-paris.fr
 Indiquer en objet de la demande « **Dossier de candidature bourse MIRES 2021- 2022 »**
3. Si la convention de stage n'est pas signée au moment du dépôt de la candidature, une attestation d'engagement indiquant le lieu de stage, la date de début, la date de fin de stage, le montant de la gratification éventuelle par UP et/ou l'établissement d'accueil.
4. Mobilité de stage : 2 choix de stage pourront être formulés.
5. Date limite de candidature : **10 décembre 2021 (12 h 00).**
6. Le pôle Stratégie et Relations internationales vérifiera l'éligibilité des candidatures reçues à l'adresse : mobilite.internationale.drive@u-paris.fr
7. Les facultés et l'IPGP étudieront et sélectionneront les candidatures.

N.B Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées (modulo le point 3supra).

Université de Paris

Dates clés de l'appel à candidature 'Bourse MIRES 2021-2022'

- Ouverture de l'appel à candidature : **15 octobre 2021**
- Date limite de réception des dossiers de candidature par le département Mobilité Internationale du Pôle SRI d'Université de Paris mobilite.internationale.drive@u-paris.fr **: 10 décembre 2021**
- Période d'examen des candidatures : **du 3 janvier au 21 janvier 2022**
- Envoi des résultats par e-mail aux candidats : **28 janvier 2022**